

Bernard Susini : "Nous intervenons sur 12 000 logements"

INTERVIEW Bernard Susini est adjoint au maire de Marseille, délégué à la politique de la ville et au GPV.

L'Urbain : La ville de Marseille vient de signer trois nouvelles conventions avec l'Anru, portant les dossiers en cours au nombre de 5. Vous aviez à l'origine identifié 13 sites qui méritaient une intervention lourde. Vous pensez pouvoir conventionner ces 13 opérations ?

Bernard Susini : Je suis très confiant.

Outre les dossiers signés, nous avons cinq avis favorables de l'Anru sur les opérations de la Savine, la Viste, Notre-Dame-Limite, le Vallon de Malpassé et Saint-Mauront. Ces dossiers devraient être validés en février 2007. Il nous reste trois dossiers à finaliser techniquement, ceux de Picon-Busserine, la Soude et le Centre nord. Je pense que ce sera fait avant l'été.

Je crois qu'il est important de rappeler que nous allons investir globalement plus d'un milliard d'euros sur ces opérations de requalification urbaine avec une participation de l'ordre de 15 % de la ville. C'est une aubaine inappréciable pour Marseille. Songez que nous intervenons sur 12 000 logements (dont 8 000 logements sociaux), c'est-à-dire que cela concerne près de 40 000 habitants. Une ville comme Aubagne ou Salon-de-Provence. C'est considérable.

L'Urbain : Comment avez-vous choisi ces 13 sites ?

Bernard Susini : C'est le résultat d'un consensus entre tous les partenaires du GPV (grand projet de ville) qui comprend l'État, les villes de Marseille et Septèmes, les conseils général et régional et la communauté urbaine. C'est une grande chance que nous ayons créé cette structure. C'est un lieu neutre qui permet un véritable échange et une véritable concertation de toutes les collectivités avec l'État. Il nous permet d'arriver à bâtir de vrais consensus techniques sur des projets qui concernent l'intérêt général.

Propos recueillis par René Cachour

Provence, Logirem, Opac-Sud) et l'ensemble des partenaires institutionnels. Au final, le parc des 1 200 logements existants sera accru de près de 300 logements neufs supplémentaires. L'ensemble du projet est détaillé dans le plan soumis à l'Anru. C'est un véritable puzzle avec des démolitions, des constructions et des créations de nouveaux espaces aménagés. Il devrait être mis en œuvre à partir de fin 2007 et pourrait s'étaler sur une dizaine d'années. Le coût global est estimé à 86 millions d'euros, dont 33 % sont assumés par l'Anru, 17 % par la ville de Vitrolles, 10 % par la CPA, 11 % par les Conseils régional et général ensemble, et 27 % par les bailleurs.

"La réhabilitation du quartier des Pins sera entreprise. Et cela quelque soit la participation de l'Anru", affirme Richard Idelovici. La ville, la CPA et les bailleurs ont déjà officiellement voté leurs budgets. Un projet d'une telle ampleur provoque inévitablement un miniseisme au sein de la population, ne serait-ce que pour déplacer et reloger les habitants au fur et à mesure des travaux de démolition et de construction. Un comité de défense du quartier (CDL des Pins) a déjà pris position "contre toute démolition". En réponse à toutes ces questions, la concertation devra être, elle aussi, bien orchestrée.

Michel Mescan

(1) Guy Obino a été élu maire de Vitrolles en octobre 2003 succédant à l'épisode Mégret.

Marseille voudrait encore plus d'Anru

Marseille a désormais cinq projets de rénovation urbaine conventionnés avec l'Anru et son maire, Jean-Claude Gaudin, qui a dans ses cartons huit autres dossiers, aimerait passer une convention globale avec l'agence. Une doléance qui risque de se heurter aux enjeux de financement.

En signant trois nouvelles conventions quinze mois après la ratification des deux premières (pour les opérations Flamants-Iris, 100 M€, et du Plan d'Aou, 98 M€), la ville de Marseille a renforcé son arsenal au service de la rénovation urbaine. Cet arsenal, qui lui vaut d'intégrer le cercle restreint des villes pluri-conventionnées de la part de l'Agence nationale de rénovation urbaine, devrait encore s'étoffer. Selon Jean-Claude Gaudin, la municipalité aurait dans ses cartons huit dossiers supplémentaires représentant au total, avec les cinq projets déjà labellisés, "près d'un milliard d'euros d'investissements". Un montant record à comparer aux 30 milliards d'euros qui forment l'enveloppe totale du programme national de rénovation urbaine à l'horizon 2013. Cet effort se justifie par la situation particulière de Marseille qui voit les grands ensembles d'habitat social rattachés à son

tissu urbain contrairement à ce qui se passe à Paris, Lille ou Lyon où ils ont été érigés dans les communes de grande banlieue. Résultat, "plus d'un Marseillais sur quatre vit dans une des douze zones urbaines sensibles que recense la ville", a rappelé Jean-Claude Gaudin.

Une particularité que la ville a pourtant eu du mal à faire admettre à l'ensemble des partenaires en charge de la politique de la ville. Et le maire de citer "l'exemple du GPV" (grand projet de ville) dont le fonctionnement a longtemps été entravé par des bisbilles inter-institutionnelles : "Rassembler les collectivités, c'est facile dans les discours, plus délicat à mettre en pratique...", a grincé le maire de Marseille.

De son côté, Jean-Louis Borloo, ministre de la cohésion sociale, père de l'Anru, avance une lecture plus superficielle de ces difficultés : "Quand vous êtes à Montfermeil ou à Vaulx-en-Velin, vous avez du mal à imaginer qu'il puisse exister des problèmes similaires à Marseille. Et pourtant..." (sic). Cette idée reçue a du reste été renforcée par le calme relatif qui a régné dans la cité phocéenne au moment de la crise des banlieues à l'automne 2005.

Sur les huit dossiers à l'étude, deux retiennent particulièrement l'attention de Jean-Claude Gaudin : le projet de la ZUS Centre-Nord qui recouvre une partie du périmètre d'Euroméditerranée, "un projet stratégique", et celui des Hauts de Mazargues qui héberge le grand ensemble HLM de la Soude, "car le maire de Marseille est aussi le maire des quartiers sud...".

La ville espère également obtenir une extension du périmètre

d'intervention de la convention Plan d'Aou-Saint-Antoine-La Viste sur le noyau villageois de la Viste, à l'est de l'ancienne route nationale. Cet élargissement en cours d'instruction devrait notamment permettre la requalification du "38 La Viste", un grand ensemble qui surplombe la cité des Créneaux. Pour accélérer l'instruction de ces dossiers, Jean-Claude Gaudin aimerait bénéficier d'une "fongibilité" des critères d'intervention de l'Anru à l'ensemble de ces quartiers, à l'instar de celle mise en pratique à Bastia. "Pourquoi pas ?", a répondu Jean-Louis Borloo, avertissant aussitôt que cette facilité requerrait toutefois des collectivités "la capacité à assumer la gestion des dispositifs".

Cette dernière doléance ne doit pas occulter l'avance prise par la cité phocéenne sur ses homologues de la région. Face à l'afflux des dossiers, l'Anru devient plus sélective, tendant à privilégier les régions ayant passé une convention de financement globale avec elle. Objectif : obtenir des régions un engagement sur un taux de participation identique sur tous les dossiers émanant de leur territoire. À ce jour, "neuf conseils régionaux ont sauté le pas, dont Rhône-Alpes, et six autres ont l'intention de s'engager", indique Philippe Van de Maele, le directeur de l'Anru. Paca n'est pas dans le lot. Conséquence, l'Anru serre les boulons, imposant aux collectivités candidates de cibler leurs interventions sur des "caus de projets" comme c'est le cas pour Vitrolles par exemple (lire ci-contre) où un financement accru est renvoyé à plus tard. Lorsque la région aura passé la fameuse convention ?

Jean Pelletier

Trois de plus pour Marseille

Jean-Louis Borloo, ministre de la Cohésion sociale, Philippe Van de Maele, directeur de l'Anru et Jean-Claude Gaudin, maire de Marseille, ont signé, le 1^{er} décembre, trois nouvelles conventions de rénovation urbaine.

Ces protocoles représentent un montant d'investissement global de 81,7 M€ réparti sur trois grands ensembles d'habitat social des quartiers nord de Marseille : la cité Saint-Paul, ensemble de 222 logements géré par l'Opac Habitat Marseille Provence dans le quartier de Malpassé (13^e arnd), la cité du Vieux Moulin, groupe de 92 logements également géré par HMP dans le quartier de Saint-Joseph (14^e arnd), et la cité des Créneaux, un groupe de 134 HLM propriété de Logirem situé sur les hauteurs de Saint-Louis (15^e arnd).

Comme le veut l'Anru, ces projets prévoient une régénération du bâti. Sont ainsi programmées la démolition de 332 logements et la reconstruction de 441 logements sociaux locatifs et en accession. J. P.

ENTRE
GUILLENETS

"Je suis très favorable au dossier du Centre nord de Marseille. Nous avons déjà signé des conventions sur le centre-ville de Bastia, de Toulon, de Lille, sur le quartier de la Goutte d'Or à Paris. Cela fait partie de notre politique. Sur la fongibilité totale des crédits pour les opérations à Marseille, je suis bien sûr d'accord. Et je suis très satisfait qu'il y ait un vrai consensus de toutes les parties, y compris la population, sur les projets de rénovation qui ont été élaborés. Je précise, pour torréfier le cou à une idée reçue, que les démolitions, à Marseille, ne concernent que 5 % des logements. Nous menons véritablement de la réhabilitation et de la requalification urbaine." Jean-Louis Borloo à Marseille lors de la signature des conventions Anru.